

BILAN FORMATION 2020

UN BILAN FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

LE BILAN DES FORMATIONS 2020 PRÉSENTÉ EN GROUPE DE TRAVAIL LE 22 JUIN 2021 FAIT RESSORTIR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE. IL SIGNE UN CHANGEMENT DE CAP SIGNIFICATIF DANS LA FORME QUE REVÊTIRONT LES FORMATIONS INSEE DANS L'AVENIR.

POUR LA CFDT, LA FORMATION À DISTANCE A TOUTE SA PLACE DANS L'OFFRE PROPOSÉE TANT QU'ELLE CONSTITUE UN ÉQUILIBRE RAISONNABLE À LA FORMATION TRADITIONNELLE EN PRÉSENTIEL.

La Direction réaffirme le rôle primordial de la formation dans l'organisation de l'Insee. Elle est cruciale pour le devenir des agents. Il faut renforcer la place de la formation dans la carrière des agents, pour les concours et les passages au choix dans le cadre des LDG. Il s'agit donc de les sensibiliser.

Pour la CFDT, la formation à distance est une bonne solution tant qu'elle reste un complément à la formation traditionnelle en présentiel sans s'y substituer, compte tenu du manque d'échanges possible à distance.

Elle signale que les formations de longues durées ne sont pas adaptées au tout distanciel. Elle demande qu'elles soient refondues afin de pouvoir alterner présentiel et distanciel, dans la mesure du possible.

Elle estime indispensable et demande, a minima, que les formations à distance et l'auto-formation puissent être accompagnées pour répondre aux questions des agents, voir ce que chacun n'a pas compris, etc.



COMPTE-RENDU
DE GROUPE DE
TRAVAIL, BILAN
FORMATION 2020,
22 JUIN 2021

UN TOURNANT IMPORTANT DANS L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Nombre de formations qui devaient se tenir en présentiel ont été annulées, reportées, ou, tant que faire se peut, adaptées en distanciel.

La formation à distance et l'auto-formation se sont fortement développées avec la crise sanitaire, par nécessité. La Direction souhaite poursuivre leur utilisation.

Elle confirme que le distanciel restera globalement complémentaire au présentiel. L'organisation de formations à la fois sur site et en distanciel n'est pas souhaitable selon elle.

Un travail important de réflexion de fond devra être mené pour estimer les formations qui relèvent impérativement du présentiel (formations techniques, formations à interactions soutenues, etc.) et celles qui sont soutenables en distanciel.



LA FORMATION 2020 EN CHIFFRES

Les trois quarts des agents en fonction à l'Insee au 31 décembre 2020 ont suivi au moins une action de formation dans l'année.

C'est ainsi le cas pour 34% des agents de catégorie A+, 66% des attachés, 67% des contrôleurs, 85% des adjoints administratifs hors enquêteurs et 100% des enquêteurs.

Toutes catégories confondues, les agents formés ont consacré en moyenne 3,7 jours à la formation, soit 2,8 jours de moins qu'en 2019. Cette baisse est principalement un effet de la crise sanitaire.

Ce chiffre cache cependant des disparités. En effet, le nombre de jours moyen est beaucoup moins important dans les catégories plus élevées. Ainsi, un agent A+ y a passé 1,6 jour, un attaché 2,9, un contrôleur 3,5 et un adjoint administratif hors enquêteur 4, tandis qu'il est de 5,9 pour un enquêteur. Ce nombre de jours de formation élevé vient en partie de l'obligation faite aux enquêteurs de participer aux formations sur les enquêtes qui leur sont confiées.

Pour la CFDT, le peu de temps consacré à la formation par les agents de catégorie A+ vient de leur manque de temps disponible découlant de leur charge importante de travail et notamment de reporting.

UNE AMÉLIORATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF (Compte Personnel de Formation) reste encore trop souvent méconnu. La division Formation-Concours de la DG et les responsables formations locaux ont poursuivi en 2020 leurs efforts de communication sur son usage.

Une [page sur l'intranet du Secrétariat Général Insee](#) informe les agents sur les dispositifs de formation.

Une foire aux questions y a été ajoutée.

Le CPF doit permettre à toute personne d'organiser son évolution professionnelle en complément du plan de formation professionnelle classique, qu'il s'agisse de projet de reconversion, de bilan de compétence ou de validation des acquis de l'expérience.

Il est organisé depuis 2019 sous forme de campagne avec un examen des demandes par une commission ad hoc 2 fois dans l'année, l'une en février et l'autre début juillet, pour assurer l'équité des traitements.

Pour la CFDT, ce système de campagne est inapproprié aux calendriers des formations, en particulier privé et universitaire.

Il est nécessaire d'accompagner les agents dans leur démarche afin que leur projet d'évolution professionnelle aboutisse.

La CFDT demande une plus large communication, régulière, autant en national qu'en local, sur l'existence du CPF, les démarches pour en bénéficier et les possibilités qu'il permet.

La Direction entend qu'il faut améliorer la communication sur les dispositifs de formation à la fois en simplifiant les supports mais également en les rendant plus accessibles (un seul endroit sur l'intranet), afin de toucher davantage les publics.

La Direction ambitionne ainsi de rendre l'offre de formations plus visible et mobilisable par chacun (agents, stagiaires, encadrants, responsables formations, formateurs) dans le cadre de la refonte de l'intranet prévue sur 2021.

Elle s'engage par ailleurs à adapter voire augmenter la cadence de réunions de la commission qui en a la charge.



DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

L'offre de formations transversales pour accompagner les agents s'étend sur plusieurs domaines :

- les droits et devoirs dans la Fonction publique, en particulier en matière de confidentialité. Cette formation est destinée à être complétée et déployée régulièrement.
- l'encadrement et le management à destination des encadrants pour améliorer leurs compétences en matière de pilotage, d'organisation et administration.
- les thématiques relatives à la mise en œuvre du télétravail (aspects juridiques, gestion du temps, ergonomie, maintien du collectif de travail...).

VOS REPRÉSENTANTS CFDT

Nathalie Bailly,
Secrétaire générale
06 26 84 65 14
Stéphane Dupin

Chantal Cocher
Sandrine Goubet
Thanh Nguyen-Tu

LES FORMATIONS INFORMATIQUES

La crise sanitaire a entraîné l'annulation de presque deux tiers des formations informatiques, difficiles à organiser à distance.

Dans le cadre du développement du programme Palettes, l'offre de formations s'est cependant élargie en 2020 et couvre désormais tous les niveaux de compétence du logiciel de programmation R avec une prise en main rapide des données sous R, une initiation aux requêtes SQL, R consolidation, R programmation, R shiny et le travail collaboratif sous R.

À la demande de la CFDT, la Direction confirme une formation prochaine au logiciel Python (programmation avec orientation scientifique pour les data scientists), actuellement utilisé par 10 % des élèves de l'ENSAI de Rennes.

La CFDT insiste pour que ces formations se déroulent en présentiel car la théorie et le contenu sont primordiaux, et la proximité du formateur avec les stagiaires devant les écrans est essentielle.

Une enquête sur les usages de R et les besoins en formation a été lancée fin juin en LimeSurvey par mail à tous les agents de l'Insee.

Cette enquête a pour objectif de connaître le degré d'appropriation de R, les formations suivies et les besoins, les aspects facilitateurs ou les obstacles au passage à R, dans le but d'adapter l'offre de formation.

Son exploitation aura lieu au cours de l'été pour une restitution prévue au cours du 4ème trimestre 2021.



PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

L'offre concernant les préparations aux concours internes et examens professionnels Insee est restée forte en 2020. Elles ont été rapidement adaptées en distanciel avec des échanges courriels et de la visioconférence, ainsi que la mise en place de site internet. Les premières sessions ont cependant dû être annulées.

Les préparations à l'écrit et l'oral du concours d'administrateur interne, celles sur le CV et l'oral du concours d'attaché principal et celles sur l'écrit et l'oral du concours d'attaché interne, ont été adaptées en distanciel.

La formation au dossier RAEP et l'oral de l'examen professionnel d'attaché n'ont pas eu lieu, car les places ont été reportées sur la liste d'aptitude.

Les préparations sur l'écrit, le dossier RAEP et l'oral du concours de contrôleur principal, ont été faites à distance.

Celles sur l'écrit, le CV et l'oral du concours des concours de contrôleur interne normal et spécial, ont été faites en distanciel et un site internet a été mis à disposition des stagiaires.

Les préparations à l'écrit et à l'oral du concours d'adjoint administratif interne 2è classe se sont déroulées en distanciel.

Celles sur le dossier RAEP et l'oral de l'examen professionnel d'enquêteur expert ont également eu lieu à distance.

Les évolutions réalisées sur les formations, en particulier, les sites internet seront maintenus par les formateurs internes pour les concours internes de contrôleurs.

La CFDT demande de compléter l'offre proposée par une préparation :

- au concours interne de contrôleur 1ère classe, principe sur lequel la Direction avait déjà consenti l'an dernier,
- à l'épreuve écrite de présélection à l'examen professionnel pour l'accès au corps des attachés,
- à l'épreuve écrite du concours d'attaché principal.

La Direction convient qu'il faut au maximum s'efforcer d'organiser une formation pour tout concours interne et examen professionnel Insee.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les [documents du groupe de travail du CTR](#) sur l'intranet Insee

PROCHAINES RÉUNIONS

14 septembre : Rapport SSI, bilan du plan égalité professionnelle, rénovation du processus d'évaluation.

28 septembre : Evolution de l'écosystème sondages, grandes missions et travaux des SSM

14 octobre : Enquêtes ménages